Quelles stratégies communales

pour faire émerger et construire des villes et communes inclusives, durables et prospères ?

Le vendredi 13 mai 2016, au Palais des Congrès de Namur, se tenait l'Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Comme à l'accoutumée, c'est au Président Jacques Gobert que revenait la tâche d'ouvrir la séance en revenant sur les faits marquants de l'année 2015, par la présentation du rapport d'activités. Il fut ainsi notamment question de l'état des finances communales, qui restent très préoccupantes.

Cette année, le colloque en marge de l'Assemblée générale a attiré quelque 300 spectateurs. Les décideurs locaux wallons se sont ainsi penchés sur un thème central : quelles villes et communes pour demain ? Enjeux énergétiques, de mobilité, environnementaux, de développement économique local : pour répondre à ces défis, de nombreuses initiatives voient le jour

comme autant d'actions initiées et menées par les pouvoirs locaux.

Comment compléter et renforcer ces initiatives, comment les élus peuvent-ils accompagner et amplifier les actions des forces vives locales et des citoyens, quelles stratégies communales mettre en oeuvre pour réussir



(Smart Cities, villes durables, villes en transition, Cittaslow...), comment aider les élus à piloter le changement vers la durabilité ? Autant de questions que, dans la suite de son Assemblée générale annuelle, l'Union des Villes et Communes de Wallonie proposait d'aborder en présence d'experts et de mandataires.

Le partage de bonnes pratiques locales était également mis en exergue au travers d'un débat et de la diffusion de vidéos choisies sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.youtube.com/uvcwtv). Car, depuis toujours, l'UVCW s'emploie à favoriser les initiatives locales intéressantes et le partage de bonnes pratiques. Ce fut déjà le cas lors de l'Assemblée générale de 2015, avec les nouveaux outils de management communaux. Ce fut encore le cas cette fois, avec des thèmes porteurs d'espoir, résolument tournés vers l'avenir.

Il faut dire qu'Olivier De Schutter, Professeur à l'UCL et éminent représentant de l'ONU, était l'invité d'honneur de cette journée. Il a ainsi lancé la réflexion autour des enjeux pour les villes et communes de demain, et autour des réponses locales à apporter aux défis planétaires.

Dans la foulée, Tom De Schutter, Directeur du Développement territorial à l'Union des Villes et Communes de Wallonie, a évoqué les stratégies communales à mettre en œuvre quant aux objectifs européens et mondiaux en cours de concrétisation. Il a ainsi insisté sur les outils disponibles dans chacune des démarches entreprises au niveau local et leur indéniable plus-value pour une gestion locale en phase avec le XXIe siècle.

Ces deux intervenants et des élus locaux, réunis en panel, ont ensuite échangés sur ces questions cruciales : Jacques Gobert, Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie

et Bourgmestre de La Louvière, Emmanuel Douette, Bourgmestre de Hannut, Marc Quirynen, Bourgmestre de Nassogne, Luc Viatour, Echevin à Héron, et Claude Parmentier, Bourgmestre de Wanze et représentant du Ministre Paul Furlan.

L'après-midi était, lui, consacré aux expériences de terrain, avec la projection du film français «Demain», un film documentaire français réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, et des visites commentées de la Ville de Namur, sous le signe de la découverte d'expériences innovantes en matière de mobilité et d'aménagement du territoire.

Une Assemblée générale qui a donc connu un grand succès grâce à son aspect très pratique cette année. Des pratiques locales émergentes, qui recèlent bien des promesses en termes de solidarité et de partage, au bénéfice de tous les citoyens wallons. A découvrir dans le dossier qui suit.

Lors de l'Assemblée générale statutaire, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité.

Approbation du rapport d'activités 2015

L'Assemblée générale a approuvé le rapport d'activités 2015.

Approbation des comptes 2015

Monsieur Vandenmuisenberg, Comptable, a présenté les comptes. Monsieur Hugues Fronville, Commissaire-Réviseur d'entreprises, a présenté le rapport de certification sans réserve. L'Assemblée générale a approuvé les comptes 2015 et donné décharge aux administrateurs et au commissaire.

Budget 2016

L'Assemblée générale a approuvé le budget 2016.

Remplacement d'administrateurs

Quatre administrateurs ont démissionné du Conseil d'administration. Il s'agit de :

- Monsieur Claude Emonts (Président du CPAS de Liège),
- Monsieur Jean-Jacques Flahaux (Bourgmestre de Braine-Le-Comte),
- Madame Emily Hoyos (Présidente du conseil communal de Profondeville),
- Monsieur Pierre Moson (Echevin à Verviers).

Le Conseil d'administration a proposé de les remplacer en élisant respectivement :

- Monsieur Luc Vandormael, Président du CPAS de Waremme,
- Monsieur Maxime Daye, Bourgmestre de Braine-Le-Comte,

- Monsieur Philippe Soutmans, Conseiller communal à La Bruyère,
- Madame Marie-Christine Pironnet, Conseillère communale à Verviers.

L'Assemblée générale a approuvé cette proposition.

Désignation d'un Commissaire-Réviseur

Le mandat du Commissaire aux comptes est arrivé à échéance. Un marché public portant sur la désignation d'un réviseur d'entreprises comme commissaire a été lancé. Sur base du rapport d'attribution, l'Assemblée générale désigne à l'unanimité, pour 3 ans (2016-2018), RSM InterAudit SCRL, rue Antoine de Saint-Exupéry, 14 à 6041 Gosselies, représentée par Monsieur Thierry Lejuste, Réviseur d'entreprises.



Lors de cette Assemblée générale, Olivier De Schutter, Professeur à l'UCL et éminent représentant de l'ONU, était l'invité d'honneur de cette journée. Il a ainsi lancé la réflexion autour des enjeux pour les villes et communes de demain, et autour des réponses locales à apporter aux défis planétaires. Voici un rapide survol de sa présentation.

J'ai travaillé pendant quelques années sur le développement durable et notamment sur les questions de l'agriculture et de l'alimentation. Ce ne sont pas les approches macros qui sont les plus pertinentes. Au contraire, je suis arrivé peu à peu à la conviction que tout devait partir de l'échelle locale, au travers de l'approche territoriale, permettant d'aller vers le développement durable. L'ensemble d'obstacles à la transition nous donnent l'impression d'être auto-renforçants, de se soutenir mutuellement et nous convainc que rien ne peut être changé.

Et pourtant, dans le monde des chercheurs, nous avons une façon de conceptualiser ces verrous à la transition. Il y a tout d'abord des obstacles de nature sociotech-

nique : des investissements faits dans des infrastructures qui, notamment, récompensent des économies d'échelle. Il en résulte que les plus grands acteurs du monde économique, capables de s'inscrire dans cette infrastructure, ont des positions économiques dominantes et que les écarts de revenus augmentent. Ce que les petits acteurs du monde économique ont du mal à égaler. Les modes de vie que nous avons développés sont également de plus en plus standardisés, homogénéisés, avec une approche « low cost » des solutions. Les grands acteurs qui occupent une position dominante parviennent souvent à accaparer les décisions politiques à cause d'une conception du pouvoir qui est centralisée et qui rend la captation du pouvoir tellement aisée.



Quelques outils et expériences montrent cependant qu'il y a des possibilités de changer les choses. Avec une dizaine de chercheurs de l'Université de Louvain, nous avons étudié de très près la vallée de la Drôme, qui se situe entre Valence et Montélimar. Depuis le milieu des années 1970, ce territoire s'est mis en marche pour réaliser une transition écologique et sociale à un rythme tout à fait remarquable, avec une moisson d'initiatives citoyennes très impressionnante dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, de la mobilité, de l'énergie, du recyclage, de l'éducation et de la démocratie. Nous avons, dans cette bio-vallée, comme elle s'appelle, un laboratoire d'évolutions écologiques. Et c'est certainement, de tous les districts européens, celui qui est le plus avancé dans sa progression. Les nouveaux arrivants y ont créé leur propre emploi, ce qui les a amenés à créer une grande vitalité et une grande disparité. C'est grâce à ce climat propice à l'innovation sociale qu'ils sont arrivés à créer cette vitalité favorable à la transition.

Les gouvernements ont, au fond, largement abandonné l'idée de réformer les systèmes de l'agroalimentaire. Ce sont les villes et les communes qui, aujourd'hui, sont à la pointe dans la transition vers des systèmes agroalimentaires durables. A Milan, par exemple, a été lancé la Charte de Milan à ce propos. Aujourd'hui, plus de 150 grandes villes ou régions du monde se sont ralliées à cette charte et se sont engagées à prendre un certain nombre de mesures: les signataires s'engagent à développer des systèmes alimentaires durables inclusifs, résilients, diversifiés et sûrs afin d'assurer des aliments sains et abordables pour tous, refusant le gaspillage, préservant la biodiversité et atténuant les effets du changement climatique tout en s'y adaptant. Et cela, en coordonnant les différentes politiques sectorielles, qu'elles concernent la protection sociale, l'approvisionnement et la distribution alimentaire. la nutrition, la production alimentaire, l'équité, l'éducation ou la sécurité alimentaire, en les adaptant à l'échelle de la ville. Il est beaucoup

plus aisé de surmonter l'approche en silo d'une politique sectorielle à une échelle locale qu'à une échelle plus vaste de gouvernance. Il est tout à fait important de noter que les organisations techniques réunissent aussi les sociétés civiles, les petits producteurs et le secteur privé, qui vont être associés à une réforme de la gouvernance des systèmes agroalimentaires locaux.

Pour que ce genre d'initiative réussisse, il faut développer du capital social. Il s'agit de raisons, de normes sociales, des relations de confiance qui s'installent à l'échelle locale entre les personnes pour favoriser l'émergence de l'action collective. Je pense que, très souvent dans nos sociétés individualistes, marchandisées et fonctionnant sur la base de la compétitivité et de la concurrence généralisées plutôt que sur la base de la coopération, on oublie que c'est le capital social qui est en train de se déliter complètement. Au point que des personnes ne parviennent plus à construire des actions collectives à l'échelle locale. Aux Etats-Unis, le



constat est fait : alors que la mobilisation citoyenne était très forte dans les années 60 et 70, époque des grandes manifestations pour les droits civiques, l'investissement des gens et leur mobilisation dans des organisations de la société civile ont décliné. Contrairement à ce que l'on pense, dans les villes qui ont réussi, les liens de confiance ne sont pas basés sur la compétition, mais bien sur la coopération.

ciaux ou pro-environnementaux, mais que ces initiatives viennent d'eux-mêmes. Si l'on fait confiance aux élites pour le changement social, cela va amener des contraintes descendantes, des interdictions, des autorisations, et les gens seront censés agir en fonction. Par contre, si vous avez des économistes autour de la table, ils vont amener des incitants économiques, des taxes et des subsides pour pénaliser certains comportements. Les citoyens vont I'on prend ou que l'on perd. C'est une façon monarchiste d'exercer le pouvoir. Le pouvoir aujourd'hui doit pouvoir être conçu comme quelque chose de beaucoup plus liquide, diffus, décentralisé. Lorsque, à l'échelle d'une ville, on entre en dialogue avec le citoyen, on ne perd pas du pouvoir. Au contraire, on donne les moyens d'exercer le pouvoir de manière plus réflexive, informée et légitimée. Les décisions qui seront prises seront meilleures parce qu'elles répondront aux attentes des citoyens. Cette nouvelle conception du pouvoir est aujourd'hui d'autant plus importante que l'exercice de la démocratie doit aujourd'hui tous nous inquiéter.

Il y a débat, aujourd'hui, sur la l'administration manière dont les manières fonctionne. sur de la réformer. On est à la recherche d'un modèle de la gouvernance de la transition, qui est différent du modèle de l'administration publique traditionnelle. Dans les années 2000 avec le «new public management, la mode était de considérer l'administration comme un service que l'on rend au citoyen consommateur. Et l'on répond, au fond, aux insistances auxquelles le marché lui-même répond. On met donc en concurrence les services publics et le marché pour inciter le service public à être plus performant. II faut, aujourd'hui, rechercher autre chose : une administration qui co-construit le savoir, qui accepte de formuler un diagnostic non pas pour les gens, mais avec eux. Il faut inventer une administration qui fasse des administrés non pas des receveurs de leçons, mais des producteurs de solutions, qui inventent avec les pouvoirs publics ».

« Il faut écouter les attentes des citoyens, leur fournir l'information leur permettant de dire des choses pertinentes et informées. De cette manière, l'innovation devient ouverte, nourrie d'initiatives citoyennes, plus flexible, dont sort une réalité démocratique à travers l'imagination de celles et ceux qui veulent construire demain.



La politique d'aménagement du territoire a un rôle extrêmement important à jouer dans la transition. Tout d'abord, la manière dont l'espace est organisé va conditionner la possibilité d'actions collectives. Si l'on consacre dix minutes de son temps en plus par jour pour ses déplacements, on diminue de 10 % sa part dans l'action citoyenne. Cela nous empêche de nous sentir responsable du développement durable du lieu où l'on habite. Enfin, la notion d'espace est importante car elle permet, ou non, de se parler.

De plus, le rôle des mécanismes hybrides de gouvernance est aussi important. L'investissement des citoyens dans des initiatives de transition ne sera durable que si ces citoyens ordinaires ont l'impression qu'on ne leur impose pas de l'extérieur certains comportements pro-soalors tenter de contourner les taxes, d'en faire le moins possible pour l'obtention de subsides.... Une fois encore, les gens auront l'impression d'être manipulés de l'extérieur. Alors que si les initiatives viennent des gens eux-mêmes, si on leur reconnaît cette autonomie, cette compétence et cette possibilité d'être, cette auto-détermination sera plus résiliente dans le temps. Ce sont des mécanismes de gouvernance nouveaux, qui doivent être imaginés pour que les gens puissent s'approprier ce changement dont ils sont les co-constructeurs.

Ces discussions sur la transition appellent une nouvelle conception du pouvoir. Dans le parler ordinaire, on parle du pouvoir comme d'une chose solide. Le pouvoir est un sceptre, c'est quelque chose que I'on se transmet, quelque chose que



"Se saisir
des enjeux et
objectifs connus
pour élaborer
une stratégie
adaptée aux
spécificités
locales"



Lors de cette Assemblée générale, Tom De Schutter, Directeur du Développement territorial à l'Union des Villes et Communes de Wallonie, a évoqué les stratégies communales à mettre en œuvre quant aux objectifs européens et mondiaux en cours de concrétisation. Il a ainsi insisté sur les outils disponibles dans chacune des démarches entreprises au niveau local et leur indéniable plus-value pour une gestion locale en phase avec le XXIe siècle. Tour d'horizon.



4° JOURNEE GIAL

19.10.2016

MERCREDI

BOULEVARD ADOLPHE MAX, 118 - DE 9:00 À 16:00

LE PLAZA BRUXELLES

Plus sur les marchés publics IT!

Au programme, des échanges avec les experts GIAL, les fournisseurs, les utilisateurs et le public autour de la centrale d'achat et de marchés informatiques de GIAL (aspects juridiques et pratiques) et présentation de réponses (solutions applicatives, matériel) aux besoins du secteur public.

Inscription gratuite (réservation en ligne obligatoire) & programme complet : www.gial.be/2016 Les politiques de développement se basent sur le volet économique, sur le volet social et sur les perspectives d'amélioration d'un cadre de vie respectueux de la nature. L'adaptation au changement climatique est une lame de fond qui devient de plus en plus prégnante et est un passage quasi obligé pour les stratégies de demain. Le réchauffement climatique est une préoccupation incontournable pour les politiques, quelles qu'elles soient. Les objectifs sont définis tant au niveau international qu'au niveau européen. Les traités internationaux mettent ainsi systématiquement en évidence le rôle des collectivités locales à ce propos, à quelque degré que ce soit, car c'est sur le terrain que beaucoup d'enjeux et d'objectifs seront atteints.

Je voudrais donc distinguer quelques concepts importants pour les pouvoirs locaux en cette matière. L'économie circulaire, par exemple, est un concept économique qui agit sur les cycles de production dans un contexte de raréfaction des ressources. On est ici dans un plaidoyer pour la réduction de la consommation des ressources, en ce compris la réduction énergétique, et pour la suppression de la production des déchets. C'est évidemment par la réduction des déchets que le concept devient intéressant pour les villes et communes, eu égard à leurs compétences en gestion des déchets.

Les initiatives de transition locales sont. elles, reconnues, au niveau international, par un réseau qui en a défini des critères. Les communautés locales qui ont engagé des initiatives de ce genre reçoivent le titre de «ville en transition». Parmi les treize critères, deux d'entre eux semblent très importants : le point fort avec l'autorité locale et l'établissement d'un diagnostic préalable qui permet d'éviter les doublons. On aura donc des initiatives citoyennes qui pourront s'exprimer au niveau local, qui ne feront pas double emploi avec les politiques locales, mais qui pourront les renforcer ou les améliorer. Et on aura toujours une tentative, pour ces communautés locales, d'appuyer, d'intégrer, de renforcer celles déployées par d'autres promoteurs.

La Convention des Maires est une mesure plus sectorielle, puisqu'il s'agit ici des questions énergétiques. C'est un projet qui a été lancé en janvier 2008 par la Commission européenne dans la foulée de l'adoption du paquet «énergie-climat», en vue d'inciter les collectivités locales, sur base volontaire, à être des acteurs du changement en contribuant à la réalisation effective des objectifs «3x20 en 2020», à savoir une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, une diminution de 20 % de la consommation énergétique et 20 % de l'énergie produite à partir de sources renouvelables à l'horizon 2020. À l'automne 2015, près de sept ans après son lancement, plus de 6.500 villes et communes (dont 42 communes wallonnes), représentant 53 pays et 210 millions de citoyens, se sont inscrites dans la dynamique et 4880 d'entre elles ont déjà élaboré leurs Plans d'action pour l'énergie durable (PAED). Les villes et communes qui adhèrent à la Convention des Maires bénéficient du soutien de l'Union européenne ce qui représente un levier non négligeable en termes d'énergie durable.

Le concept de Smart Cities, à présent. Il s'agit, à la base, d'une démarche de marketing de la part du monde de l'informatique et de la technologie. Au fil du temps, le concept a évolué puisque l'on se situe maintenant dans un projet ou une stratégie de développement durable, soutenue par les outils informatiques. Ces projets doivent toutefois encore démontrer leur capacité à répondre aux impératifs du développement durable. La Région wallonne soutient ces initiatives dans son Plan Marshall 4.0 et ce concept constitue un point d'entrée intéressant pour les villes et communes.

Parmi les outils qui sont à votre disposition pour mettre en œuvre un projet de transition locale qui corresponde à vos spécificités, et qui puisse s'inscrire dans la perspective du développement durable, le programme stratégique transversal a pris toutes ses lettres de noblesse lors de l'expérience-pilote lancée par le Ministre des Pouvoirs locaux en 2012. Vu la pertinence de l'outil et le succès de cette expérience, le Ministre a décidé de le rendre obligatoire pour toutes les communes d'ici 2019. Ce programme a, en effet, pour vocation de fédérer l'ensemble des outils. thématiques ou transversaux, adoptés par la commune et donnant une grande force des outils de pilotage transversal de la commune.

L'Agenda local 21, lui, est l'outil, par excellence, du développement durable, avec un retentissement wallon assez faible mais, qui, au fur et à mesure des années, va évoluer vers des stratégies qui s'y apparentent de plus en plus. Un autre outil est le programme communal de développement rural. Il peut avoir valeur, depuis le décret de 2014, d'Agenda local 21. En effet, toute une série de principes de développement durable sont repris dans ce décret, qui permet de trouver des pistes de financement des projets des communes.

De même, le schéma de structure, outil thématique puisque relevant de l'aménagement du territoire, participe de l'aménagement parcimonieux de l'espace.

Le plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED), qui permet de mettre en œuvre la Convention des Maires, est un outil sectoriel. Plus d'une centaine de communes wallonnes ont adhéré à la démarche. Demain, l'élaboration de ce plan permettra l'accès à des subsides régionaux.

Mais quels sont les clés du succès dans le domaine du développement durable ? Il importe, tout d'abord, que la stratégie soit globale, et qu'elle soit programmée. Faut-il rappeler l'importance de la résilience du territoire, de la gouvernance et du pilotage de ces outils, de l'ensemble de la société, dans une perspective d'augmentation du capital social ? De plus, n'oublions pas la communication, essentielle dans ce genre de mise en place de plan de transition, afin que tous les types de population se sentent concernés par le changement climatique. La communication vers les citoyens doit transcender ce message.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie est bien consciente que ces chantiers sont conséquents et qu'ils ne sont pas évidents à mettre en place à l'échelon local. Bien des réponses viendront donc du Fédéral et du Régional, pendant que l'UVCW s'active à faire le nécessaire pour que les fonds suivent. De même, l'UVCW est à votre disposition pour vous aider à mettre en œuvre votre stratégie locale, notamment au niveau du PST. Les enjeux et les objectifs sont connus et les outils existent. Saisissez-vous en pour la stratégie de développement de votre commune, adaptée à ses spécificités.







Table-ronde

Construire nos villes et communes de demain : quelques bonnes pratiques

Lors de cette Assemblée générale, le partage de bonnes pratiques locales en matière de développement du rable était mis en exergue autravers d'un débat et de la diffusion de vidéos choisies sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.youtube.com/uvcwtv). Car, depuis toujours, l'UVCW s'emploie à favoriser les initiatives locales intéressantes et le partage de bonnes pratiques. Ce fut encore le cas cette fois, avec des thèmes porteurs d'espoir, résolument tournés vers l'avenir.

ALAIN DEPRET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION



Toutes les bonnes pratiques sur UVCW TV

Le téléspectateur averti de notre web TV aura déjà visionné les dix bonnes pratiques diffusées lors de l'Assemblée générale de I'UVCW (cf. www.youtube.com/ uvcwtv). Ainsi, en matières d'infrastructures, c'est la commune de Brumath, en Alsace française, qui fut notamment citée en exemple grâce à sa chaufferie à biomasse forestière et agricole, avec cultures assurant la protection des sols (voir à ce sujet l'article de Laurent Somer, ValBiom asbl. Le miscanthus pour lutter contre les écoulements boueux et réduire les factures d'énergie: j'y pense, in Mouv. comm., 6-7/2016).

Mais aussi Wavre et son éclairage public innovant et performant (voir à ce sujet l'article de Marianne Duquesne, Eclairage public : quelles perspectives pour les communes wallonnes ?, in Mouv. comm.,

5/2016) et La Louvière avec ses rencontres citoyennes nommées «Ateliers pour un projet de ville durable» et son proiet «Wallonie cvclable» (voir article à ce sujet dans le prochain numéro).

En matière d'énergie, c'est la commune de Flobecq qui a été choisie grâce à son projet de fourniture de panneaux photovoltaïques aux habitants (voir à ce sujet l'article d'Alain Depret, Flobecq: 35 % des maisons sont équipées de photovoltaïque, in Mouv. comm., 4/2016), ainsi que Nassogne et son réseau chaleur bois (voir article à ce sujet dans le prochain numéro).

En matière de mobilité et de gestion de déchets. l'asbl Mobilesem a également été choisie grâce à son projet transcommunal répondant aux besoins de mobilité des citoyens de l'Entre-Sambre et Meuse (voir à ce sujet l'article de Tom De Schutter et Françoise Bradfer, Mobilesem - la centrale de mobilité du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse: coordonner, informer, accompagner, in Mouv. comm., 11/2015), et Hannut et son projet test P+MC (voir article à ce sujet dans le prochain numéro).

En matière de circuits courts, la place fut donnée à la commune d'Aubel et son abattoir communal dans une perspective d'économie d'énergie et d'inclusion dans la vie économique locale (voir article à ce sujet dans ce numéro) et au CPAS de Gesves pour un projet en matière d'insertion sociale et de réinsertion professionnelle via des travaux forestiers et du maraîchage bio (voir article à ce sujet dans ce numéro). Mais aussi à l'ADL de Héron, particulièrement active dans le circuit court et l'économie locale (voir article à ce sujet dans le prochain numéro).



Un panel, animé par Françoise Baré, journaliste à la RTBF, a donc échangé sur ces questions cruciales pour l'avenir du monde. Celui-ci était composé d'Olivier De Tom De Schutter, Directeur du Dé-

mestre de La Louvière, d'Emma-Hannut, de Marc Quirynen, Bourgmestre de Nassogne, de Luc Viatour, Echevin à Héron, et de Claude Parmentier. Wanze, représentant du Ministre Paul Furlan.

un changement de paradigmes et

pour s'engager dans une transition, mais aussi dans une réalisation innovante et durable. Des initiatives ont donc déjà été lancées. Mais comment faut-il les accompagner, comment entrevoir une stratégie possible et comment adhérer



Olivier De Schutter.

Professeur à l'UCL

Tous les projets présentés aujourd'hui sont prometteurs. J'espère que cela fera école.

A partir du moment où les projets locaux sont appropriés par les citoyens, ceux-ci ont beaucoup plus de chance de répondre aux véritables besoins. C'est une manière de s'épargner des erreurs. Des erreurs que l'on risque de devoir corriger a posteriori parce que l'on n'a pas suffisamment consulté. C'est une économie de temps et d'argent. Les communes qui se mettent en avant de cette manière ont envie de se donner une image de marque.

Il incombe aussi au politique de donner un récit auquel les gens puissent adhérer. On oublie sans doute le sens de cette dimension, qui n'est pas de l'idéologie, mais plutôt le sentiment de partager un dessein avec une commune ou un territoire. Par ailleurs, c'est l'inséparabilité des initiatives citoyennes et de l'appui politique que les autorités doivent favoriser. L'autorité locale ne peut pas se passer de l'imagination citoyenne. Toute cette énergie déployée n'aboutira à rien de durable si elle n'a pas le soutien des autorités locales. Enfin, ce que montre ce colloque, c'est l'importance d'un réseau qui permet l'échange de bonnes pratiques et l'imagination politique par le partage d'expériences. C'est banal et, en même temps, central que de le dire. Même si les communes ne se ressemblent pas, il y a malgré tout énormément d'expériences qui sont parlantes. Il suffit de regarder autour de soi ».

Luc Viatour. Echevin à Héron

« Pour monter notre projet de développement durable, nous avons fait appel à la Fondation rurale de Wallonie, qui nous a apporté une aide extraordinaire. La FRW a organisé des réunions dans les quatre villages de l'entité de facon exemplaire. Mais il faut reconnaître que le citoyen a un peu de mal à s'y retrouver dans les méandres des différents plans. Par exemple, le schéma de structure, qui va nous permettre de penser la commune de Héron pour le futur, n'est pas connu. C'est pourtant ce plan qui nous permettra de regrouper des habitats vers les centres des villages, afin de pouvoir réduire les dépenses des communes, de faciliter les déplacements, et de permettre aux citoyens de pouvoir se retrouver dans ces centres. La connaissance directe et immédiate est impossible. Mais un mandataire doit être un chercheur d'opportunités pour améliorer la vie dans les communes. Et il doit être entouré d'une super équipe qui cherche avec lui.

Concernant les divers projets de circuit court développés par notre ADL, ils peuvent sans doute être considérés comme tout à fait exceptionnels. Mais je pense que c'est le rôle d'une commune de se lancer dans de tels projets car cela permet d'attirer l'attention du citoyen sur l'importance du durable et de la consommation locale. Mais aussi d'attirer l'attention sur l'importance de soutenir les agriculteurs dans leur reconversion au bio. L'asbl qui a été créée dans le cadre de l'acquisition du Moulin de Ferrières a d'ailleurs été présentée aux citoyens : elle permet à chacun d'y prendre part et de faire avancer les projets avec la commune ».







Jacques Gobert, Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et Bourgmestre de La Louvière

« A La Louvière, nos ateliers pour un projet de ville durable prévoyait de multiples rencontres avec les citovens. Cette communication s'adressait à environ 300 personnes, qui ont réfléchi au devenir de leur ville. C'est, somme toute, une sorte de budget participatif. Grâce à la politique des grandes villes, nous avons réussi à quasiment réaliser tous les projets souhaités par nos habitants : aires de jeux, organisations de concerts, soutien social dans les quartiers... Nous avons centré nos efforts sur les places publiques centrales de chaque entité, laissant la voiture à l'écart. Il fallait que nos places publiques retrouvent leur vocation

première : être un lieu de convivialité et de rencontre. Cependant, nous avons constaté que les jeunes étaient peu mobilisés... Ce qui a amené une deuxième consultation, spécialement dédicacée aux jeunes de moins de trente ans. Ils nous ont ensuite accompagnés dans le processus décisionnel et la mise en œuvre. Une responsabilisation du citoyen a donc vu le jour. Toutefois, la grande difficulté, pour le citoyen, est de prendre en compte la temporalité du projet. Et, donc, régulièrement, il faut organiser des réunions pour rendre compte de l'état d'avancement des travaux, sous peine de grande frustration ».

Claude Parmentier,

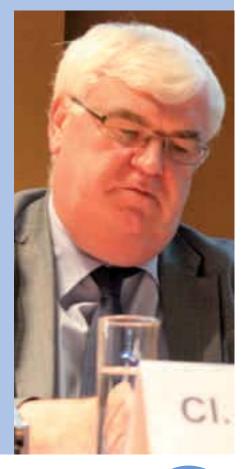
Bourgmestre de Wanze, représentant du Ministre Paul Furlan

« Je pense que, à l'avenir, le PST, qui deviendra obligatoire à partir de 2017, devrait permettre un certain nombre d'économies, tant sur les moyens humains que sur les moyens financiers. En effet, le plan transversal inclut tous les autres plans. Et l'on essaiera de trouver avec les citoyens la transversalité. En tout cas, la Wallonie est très attentive aux pouvoirs locaux. Et la confiance que place la Wallonie en ceux-ci est une volonté politique qui existe depuis un temps certain. Nous essayons donc que le principe de neutralité budgétaire soit appliqué. Je voudrais rappeler, à ce sujet, qu'il n'est pas question, dans le conclave budgétaire, de toucher au Fonds des communes. Au contraire, les montants ont été adaptés au saut d'index de 2015.

Le Ministre Furlan va débloquer, en 2017, un crédit de 40 millions d'euros pour lancer un outil exceptionnel, limité à la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire à partir de sources d'énergies renouvelables. Pourquoi cette limitation? Tout simplement, parce que ce sont les travaux les moins rentables, mais aussi pour améliorer l'efficience énergétique. Cette

mesure sera accompagnée de prêts à taux zéro. Cela permettra d'aider les communes. Un autre mesure fait partie du conclave budgétaire, il s'agit du prélèvement kilométrique pour les communes. Le Gouvernement a dégagé, dans le cadre de la COP21, un crédit de trois millions au bénéfice des communes pour l'achat ou la mise en conformité des véhicules communaux aux normes européennes. Le prélèvement des communes sera donc nettement inférieur. Je peux aussi vous dire que le Ministre Di Antonio annoncera des mesures prises, toujours dans le cadre de la COP21, en mobilité.

Le Ministre Furlan se rend bien compte des difficultés à développer des projets supra-communaux. Mais c'est possible, et il faut continuer à travailler dans ce sens. En même temps, la ruralité doit pouvoir apporter quelque chose à la ville, et vice versa. Que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, il faut arriver à développer, en concertation avec les citoyens, une politique du vivre-ensemble. Le politique a parfois du mal à rencontrer les souhaits de tous ses citoyens. Il est tenu par des contraintes légales et budgétaires, et il faut donc beaucoup de communication et d'informations, parfois difficiles. En cela, le Ministre Furlan croit beaucoup en l'avenir prometteur du PST ».





Marc Quirynen,

Bourgmestre de Nassogne

« Concernant notre PCDR, le collège a pris la décision de consulter la population par un toutes-boîtes, chose particulièrement aisée en milieu rural. Nous avons donc pu rencontrer 300 personnes pour savoir comment ils envisageaient le devenir de leur quartier. Dans un premier temps, nous avons travaillé par village. Nous avons classé les différents projets par thème et des groupes de travail se sont mis en place. Ces groupes se réunissaient en soirée. Il est vrai que ce travail nécessite un gros investissement de la part des mandataires qui souhaitent participer à l'ensemble des réunions. Mais, c'est tout à fait productif. En effet, les projets réalisés jusqu'à présent rencontrent l'assentiment complet de la population.

La réussite d'un projet comme celui de notre réseau de chaleur demande un personnel compétent au sein de l'administration, convaincu du bien-fondé du projet, et l'adhésion de tous les politiques de la commune. Pour ce qui concerne les nouveaux arrivants, ils sont tenus de signer une charte d'adhésion au projet, charte établie par l'ensemble des citoyens. A cet égard, une commission a donc vu le jour où chaque citoyen désireux d'adhérer, ou à exprimer d'autres projets, est invité à participer ».

Emmanuel Douette, Bourgmestre de Hannut

« Penser l'espace autrement est possible et nous n'avons pas le choix. Les citoyens s'intéressent aux projets menés dans leur propre commune, mais aussi aux projets mis en œuvre par les communes voisines, en se demandant parfois pourquoi leur commune n'y a pas été associée. Il nous faut donc rester attentifs et avoir un maximum de concertation entre les différents politiques. Le citoyen se sent prêt à partager les expériences avec ses voisins aujourd'hui.

Nous avons été choisis comme commune-pilote dans le cadre du projet P+MC parce que nous étions

l'une des premières à avoir opté pour des poubelles à puce. Pour arriver à mener à bien ce projet, nous avons fait beaucoup de communication, voire du démarchage. Nous avons donc pris le temps d'expliquer, quasi maison par maison, en quoi consistait le projet. De plus, nous sommes restés à l'écoute des interrogations des citoyens de manière permanente et nous avons décidé d'accepter les critiques venant de ceux-ci. Changer les habitudes dans le tri des déchets n'est pas chose aisée et, pour ce faire, nous avons adopté les moyens nouveaux mis à notre disposition : bulletin communal, bien sûr, mais aussi les réseaux sociaux et le site internet de la commune... Je pense que le citoyen considère que c'est un projet citoyen, et non pas un projet politique. Les citoyens commencent donc à comprendre que l'environnement est un enjeu pour l'avenir de nos enfants ».





Tom De Schutter,

Directeur du Département Développement territorial à l'UVCW

« Pour bien réussir ses projets de développement durable, il faut d'abord être à l'écoute et rester à l'écoute de ce qui se passe sur le terrain. Les PME peuvent apporter de l'innovation au terrain local. Le Plan Marshall 4.0, à cet

égard, arrive à la rescousse, notamment par le biais des Smart Cities, et par le développement de toute une série d'outils. Le mandataire local doit donc devenir un chercheur d'opportunités ».

